

Avenant

-

Document de référence dispositif de formation à la prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4

FORMATIONS HYBRIDES
VERSION 2020

Sommaire

1.	Préambule	2
2.	Bénéficiaires des formations hybrides	3
3.	Modalités de mise en œuvre	4
3.1.	Modalités pédagogiques	4
3.2.	Mise en œuvre des évaluations finales	4
4.	Modalités de déclaration des modifications des modalités pédagogiques	4
	Annexe A : Rappel positionnement Direction Générale du Travail	5
	Annexe B - Référentiel de compétences de l'encadrant technique en sous-section 4	6
	Annexe C - Référentiel de compétences de l'encadrant de chantier en sous-section 4	12
	Annexe E - Référentiel de compétences du travailleur cumulant les fonctions en sous-section 4	17
	Annexe D - Référentiel de compétences de l'opérateur de chantier en sous-section 4	23

1. Préambule

Dans le cadre de la réouverture des organismes de formation dans un contexte de gestion d'une situation sanitaire la Direction Générale du Travail a communiqué sur la possibilité de réaliser une partie des formations amiante ss4 des encadrants à distance.

L'INRS intègre aux dispositifs de formation des encadrants techniques, de chantier et salariés cumulant les fonctions la possibilité de réaliser des formations hybrides. Cette possibilité est laissée à tout organisme de formation déjà habilité sur la base des exigences portées par le règlement d'habilitation, des cahiers des charges et du document de référence.

Dans le cas d'une organisation de formation hybride, l'organisme de formation mettra en avant la valeur ajoutée de cette option. Les modalités de à distance choisies seront justifiées par la mise en œuvre d'exercices d'application, de confrontation des apports de la formation au contexte de l'entreprise. (Hors situation d'exposition à l'amiante).

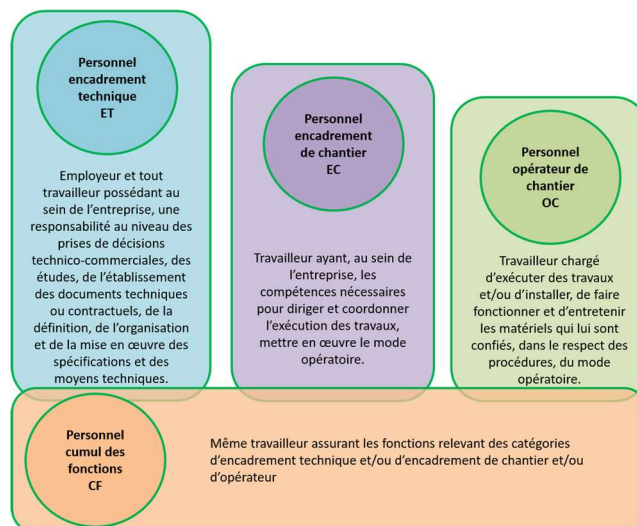
Nous invitons les organismes de formation à favoriser des modalités de formations à distance permettant :

- La mise en œuvre d'un accompagnement tutoral par le formateur ;
- Un accompagnement individualisé pour le stagiaire : Acquisition de connaissances, exercices asynchrones, ... ;

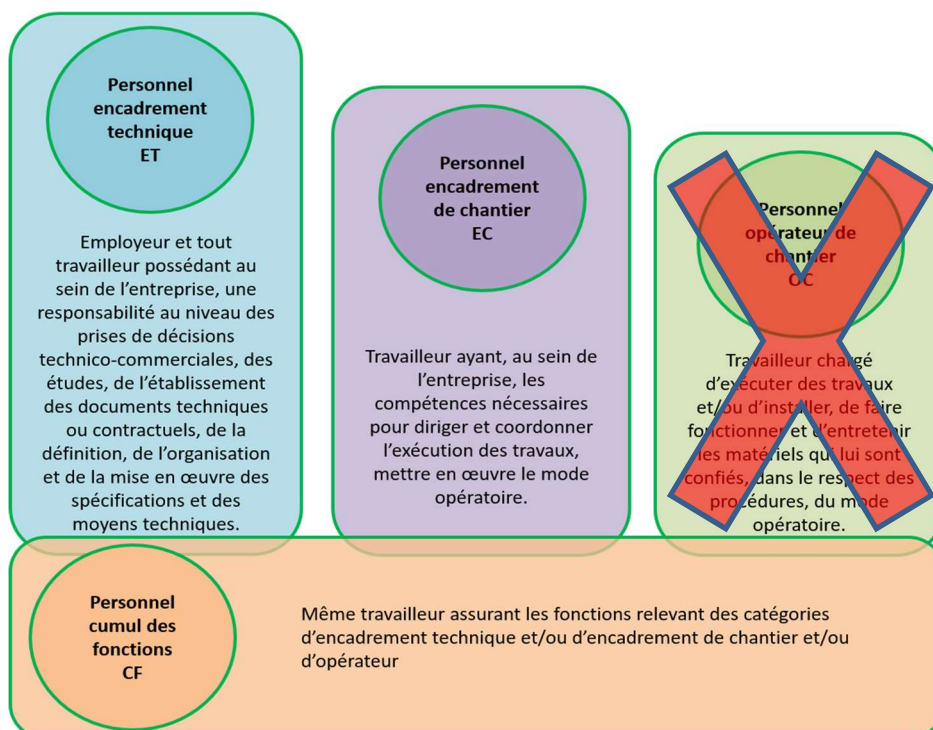
Le réseau prévention se réserve le droit de modifier à tout moment le présent document, notamment pour prendre en compte les évolutions techniques, réglementaires et pédagogiques, et à moyen terme les enseignements tirés de l'évaluation du dispositif, au regard de son impact en entreprise.

2. Bénéficiaires des formations hybrides

Le dispositif de formation concerne les salariés des entreprises, et les travailleurs indépendants, amenés à réaliser des activités relevant de la sous-section 4. Les travailleurs bénéficiaires d'une formation sont identifiés comme appartenant à l'une des quatre catégories de publics suivants : **l'encadrant technique, l'encadrant de chantier, l'opérateur de chantier** ainsi que **le travailleur cumulant tout ou partie de ces fonctions**. Le schéma ci-dessous reprend les définitions de l'arrêté du 23 février 2012 modifié.



Seules les formations des publics encadrant techniques et/ou encadrant de chantier et/ou salariés cumulant les fonctions sont concernées.



Les formations à destination des opérateurs ne sont pas concernées et sont déployées en modalité présentielle.

Les référentiels de compétences pour chacun des trois publics concernés par la mise en œuvre de formations hybrides sont consignés en annexes au présent document.

3. Modalités de mise en œuvre

3.1. Modalités pédagogiques

Les modalités déployées à distance seront justifiées par la mise en œuvre d'exercices d'application, de confrontation des apports de la formation au contexte de l'entreprise.

(Hors situation d'exposition à l'amiante)

Nous invitons les organismes de formation à favoriser des modalités de formations à distance permettant :

- La mise en œuvre d'un accompagnement tutoral par le formateur ;
- Un accompagnement individualisé pour le stagiaire : acquisition de connaissances, exercices asynchrones, ... ;
- Temps de regroupement synchrone à distance : classe virtuelle...

3.2. Mise en œuvre des évaluations finales

Nous préconisons que les épreuves certificatives tant « théoriques » que « pratiques » soient maintenues en présentiel.

Voici quelques pistes d'action proposées :

Une diminution globale du nombre de stagiaires accueillis lors des formations ;

Un nombre de salle plus important permettant une répartition des stagiaires ;

Une organisation des épreuves par invitation sur des créneaux horaires décalés limitant le nombre de personnes présentes dans une même salle.

4. Modalités de déclaration des modifications des modalités pédagogiques

Nous proposons aux organismes de formation habilités souhaitant intégrer ces nouvelles modalités à leur formation :

- D'utiliser les référentiels de compétences issus du document de référence « Dispositif amiante sous-section 4 » enrichis d'une rubrique sur les modalités pédagogiques présentielle et distancielles ;
- D'intégrer les propositions de modalités de réalisation des épreuves dans ce contexte ;
- De vous rapprocher de vos interlocuteurs « habilitation » Carsat, CRAMIF, CGSS ou INRS afin :
 - o De faire connaître votre intention de vous saisir de cette possibilité de déployer des formations hybrides ;
 - o De transmettre par mail et pour avis l'intégralité des programmes des formations concernées avec identification claire des modalités de mises en œuvre des formations hybrides :
 - Les publics concernés ;
 - La répartition du temps de formation entre les modules à distance et en présentiel ;
 - Les contenus des séquences en présentiel et à distance ;
 - Les modalités d'animation des modules à distance et en présentiel.
 - o De transmettre par mail et pour avis l'intégralité des déroulés pédagogiques avec identification claire (surligner, modifier les couleurs de police...) des séquences modifiées et faisant figurer :
 - **Compétences concernées issues des référentiels enrichis.**

Ainsi que les éléments constituant classiquement un déroulé pédagogique :

- Objectifs pédagogiques,
- Contenus abordés,
- Méthodes pédagogiques et situations d'apprentissage,
- Moyens et ressources pédagogiques,
- Modalités d'évaluation et critères de réussite,
- Durée.

Les pièces transmises feront l'objet d'une analyse et le suivi du déploiement pourra être réalisé par vos interlocuteurs habilitation. L'accord de déployer les formations hybrides dans le cadre de votre habilitation prendra effet dans un délai d'une semaine après transmission. L'absence de retour de votre interlocuteur dans le délai imparti vaut accord à déployer.

Si votre projet reçoit un avis défavorable, il vous sera communiqué dans un délai d'une semaine.

Décrets, arrêtés, circulaires TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

La direction générale du travail (DGT) a été interrogée par des organismes de formation, des DIRECCTE et/ou des organismes certificateurs sur la possibilité, dans le cadre de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante prévue par l'article R. 4412-117 du code du travail, d'utiliser pour certains publics et certaines parties de la formation, des moyens de formation à distance.

*En sa qualité d'autorité réglementaire en matière de formation à la prévention, la DGT considère, au regard de la crise sanitaire en cours, que certaines parties de cette formation peuvent être dispensées, **jusqu'au 31 décembre 2020**, par des moyens dématérialisés tels que visio conférence et e. learning, mais exclusivement pour les **publics encadrants techniques et encadrants de chantiers**, qui relèvent de la sous-section (SS) 3 ou de la SS 4.*

Il s'agit plus précisément d'organiser des sessions d'acquisition de connaissances en visio conférence, la vérification de la bonne compréhension des messages diffusés pouvant résulter d'un questionnaire en e. learning après session.

*Cette souplesse d'organisation destinée à permettre la reprise des activités de formation à la prévention des risques liés à l'amiante **ne vise pas la partie pratique** de cette formation réglementaire qui nécessite une mise en œuvre en simulation réelle sur plateforme pédagogique.*

*Elle ne concerne pas non plus les publics **opérateurs de chantier** (SS3 comme SS4) dont le cursus est essentiellement centré sur la mise en œuvre des bonnes pratiques de prévention sur plateforme pédagogique (habillage, déshabillage, décontamination, réalisation des travaux préparatoires, mise en œuvre des processus...).*

Les organismes de formation qui souhaiteront se saisir de cette souplesse définiront, dans le cadre de leurs procédures internes, les parties de formation ainsi dématérialisées et les moyens de contrôle des connaissances associés. [...]

[...]

Annexe B - Référentiel de compétences de l'encadrant technique en sous-section 4

DC1 - CONCEVOIR LA DEMARCHE DE PREVENTION DU RISQUE AMIANTE		
COMPETENCES	SAVOIRS ASSOCIES	MODALITES PEDAGOGIQUES
<p>Identifier le risque amiante et ses effets</p>	<p>Le risque amiante Les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes ; Les maladies professionnelles, les systèmes de réparation (AT/MP, FIVA, FCAATA) ; L'effet synergique du tabagisme ; L'utilisation de l'amiante dans le secteur d'activité de l'entreprise concernée (industrie, BTP, génie civil, réparation navale) ; Les produits, matériels et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ; Les produits ou procédés de substitution à l'amiante ; ...</p>	<p>Modalité à distance possible</p> <p>- Réalisation d'un travail préparatoire en amont donnant lieu à des corrections, mise en discussion au sein du groupe en présentiel ou à distance.</p> <p>Et / Ou</p> <p>- Mise en application lors d'une intersession avec appropriation des apports de la formation dans le contexte de l'entreprise.</p>
<p>Mobiliser tous les acteurs internes et externes nécessaires à la mise en place d'une démarche opérationnelle de prévention du risque amiante</p>	<p>La démarche de prévention préconisée par l'institution en respectant les valeurs essentielles et les 8 bonnes pratiques Les acteurs nécessaires à la mise en place d'une démarche opérationnelle de prévention du risque amiante Le management de la prévention, implication les différents acteurs ; Les différents acteurs internes et externes à l'entreprise ; Les motivations, les objectifs des différents acteurs ; Les enjeux et les différents niveaux de décision ; Encadrement, Instances représentatives du personnel, salarié compétent en prévention des risques professionnels, médecin du travail ; Les différents intervenants, leurs rôles et missions : Direccte, Carsat, CGSS, CRAMIF, CEREMA, DREAL, organismes de formation, organismes accrédités (prélèvement, analyse), CSTMD... ...</p>	<p>Modalité à distance possible</p> <p>Mise en application lors d'une intersession avec appropriation des apports de la formation dans le contexte de l'entreprise.</p>
<p>Exploiter les documents exigibles lors de toute intervention pour identifier le danger amiante</p>	<p>Les documents exigibles permettant le repérage des matériaux contenant de l'amiante Documents exigibles sur des immeubles bâtis (rapports de repérages exhaustifs, diagnostics réalisés suivant les exigences de la norme NF X 46-020 « Repérage amiante – Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie ») et son guide d'application GA X 46-034 Documents exigibles lors de toute intervention ailleurs que dans les immeubles bâtis. Dossier technique / Dossier technique amiante DTA Fiche récapitulative Diagnostics amiante Rapport de repérage avant travaux ou démolition Rapports d'analyse de MCA Rapport de prélèvement d'air et d'analyse Diagnostic déchets Cartographie du BRGM : les régions comportant des terrains amiantifères Plan de récolement Dossiers de l'ouvrage exécuté (enrobés) Normes : Norme navires : NF X 46-101 / Norme matériel roulant ferroviaire : NF F 01-020 / Norme Aéronefs : PR NF L80-001 / Norme Repérage amiante environnemental Etude géologique des sols et des roches en place Mission et méthodologie : (PR) NF P94-001 / Norme installations industrielles : (PR) NF X 46-100 / Tout document équivalent ...</p>	<p>Modalité à distance possible</p> <p>Mise en application lors d'une intersession avec appropriation des apports de la formation dans le contexte de l'entreprise.</p>

<p>Evaluer les risques liés à l'intervention amiante</p>	<p>Processus et évaluation initiale des risques Définition du/des processus : matériau, technique, MPC Estimation du niveau d'empoussièrement attendu du processus Utilisation des bases de données Scol@miente, Carto Retour d'expérience : 1^{er} chantier, rapports de prélèvement... Les phases opérationnelles Evaluation <i>a priori</i> des risques et mise à jour du Document Unique Contexte de l'intervention Travaux réalisés dans le cadre d'opérations de BTP soumises à coordination SPS ou exécutés par des entreprises extérieures Déroulement de l'intervention : conception, préparation du chantier, réalisation des travaux, repli du chantier et restitution de la zone après travaux. Les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante Exploitation des documents de repérage pour évaluer les risques par la connaissance des expositions ...</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.</p>
<p>Choisir des mesures de prévention sur la base des résultats de l'évaluation du risque amiante et en garantir la mise en œuvre</p>	<p>Les différentes étapes d'une démarche de prévention et principes généraux de prévention Choix des différentes méthodes de travail adaptées Les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle de l'empoussièrement Les nouvelles méthodes de travail : travail robotisé, en système clos, imprégnation à cœur, utilisation d'agent mouillant, démontage, déconstruction Choix, utilisation, maintenance, entretien des équipements de protection collective Choix, utilisation, maintenance et entretien des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés ; les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées en tenant compte des critères externes ayant une influence sur le métabolisme (chaleur, humidité, pénibilité du travail ...)</p> <p>Aéraulique d'un chantier Aéraulique d'un chantier, définitions, principes Moyens techniques et matériels pour maîtriser et contrôler l'aéraulique d'un chantier ...</p> <p>Choix d'une organisation du travail Le suivi des expositions : gestion et traçabilité des fréquences quotidiennes et durée de vacation, temps de pause ... Les conditions et les caractéristiques particulières du travail...</p> <p>Rédaction et transmission des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement Les consignes relatives aux conditions d'utilisation, notamment d'entretien et de remplacement, des EPI Les consignes relatives aux conditions d'utilisation, notamment d'entretien et de remplacement, et de maintenance des matériels des équipements de protection collective utilisés Procédure d'entrée et de sortie de zone Les procédures de décontamination du personnel, des équipements et des déchets Les procédures adaptées et spécifiques de l'activité exercée pour la préparation, la conduite et la restitution de la zone après travaux Les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets</p> <p>Intégration des choix dans le mode opératoire La rédaction La transmission pour avis et/ou validation interne</p> <p>Veille technique / Innovation technique ...</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.</p>

Organiser les conduites à tenir dans les situations de travail dégradées et/ou d'urgence	Identification des situations Les situations de travail dégradées Les situations d'urgence sur chantier « amiante »: les accidents, incidents... Les moyens à mettre en œuvre Les principes de la formation à la sécurité appliqués à une intervention amiante. Les moyens matériels, les moyens humains Les procédures et consignes d'urgence : les consignes, les destinataires, les documents utilisables La communication en cas d'urgence (moyens techniques, moyens humains)...	Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.
---	--	---

DC2 - ORGANISER ET PILOTER LA DEMARCHE DE PREVENTION DU RISQUE AMIANTE

COMPETENCES	SAVOIRS ASSOCIES	MODALITES PEDAGOGIQUES
<p>Communiquer la démarche prévention du risque amiante mise en œuvre</p>	<p>La communication Application des procédures opératoires - Transmission et vérification de la bonne compréhension et de l'adhésion concernant les procédures opératoires ; - Vérification de l'application : des consignes, des procédures et des modes opératoires établis, des conduites à tenir en cas de situations d'urgence ... Transmission du mode opératoire à l'inspecteur du travail, aux Carsat, Cramif et CGSS et, le cas échéant, à l'OPPBTB.</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.</p>
<p>Mettre en œuvre les mesures de prévention sur la base de l'évaluation des risques</p>	<p>La mise en œuvre Organisation des formations obligatoires et des recyclages des salariés avant l'intervention, attestations de compétences valides Mise à disposition des moyens utiles et nécessaires (MPC, EPI...) Transmission à l'encadrement de chantier de l'information et du savoir-faire sur la prévention des risques liés à l'amiante ...</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.</p>
<p>Améliorer la démarche prévention du risque amiante au regard des retours d'informations (1/2)</p>	<p>La démarche globale de prévention, une démarche d'amélioration continue Organisation des retours d'expérience des équipes terrains Organisation des consultations des institutionnels : INRS, OPPBTB, Carsat...des instances représentatives du personnel et du médecin du travail Organisation de la traçabilité des interventions amiante Les enjeux liés à la traçabilité des interventions Les procédures de contrôle en cours de chantier (notamment mesures d'exposition, étanchéité, rejets et atmosphère de la zone de travail, moyens de décontamination) Le suivi, le contrôle et la traçabilité des actions Exploitation les documents et registres - Document unique et plan d'actions associé - Mode opératoire - Plan de prévention ou PPSPS selon le cas - Notice de poste - Plans, croquis, schémas des zones de traitement - Procédures de traitement détaillées - Notices et consignes d'utilisation des matériels et équipements - Documents des conditions de restitution du matériel loué - Registre de vérification des installations et matériels - Procès-verbaux de consignation - Fiches de données de sécurité de produits chimiques utilisés - Registre du personnel : contrat de travail / attestation d'aptitude médicale au poste / fiche d'exposition / attestation de compétence en cours de validité - Registre des visiteurs - Registre d'affectation des EPI - Registre de contrôle du confinement - Registre des contrôles d'empoussièrement, de qualité des rejets et de l'air respirable - Registre des déchets comprenant les certificats d'acceptation préalables (CAP) et bordereaux de suivi de déchets amiante (BSDA) ...</p>	<p>Modalité à distance possible Mise en application lors d'une intersession avec appropriation des apports de la formation dans le contexte de l'entreprise.</p>

<p>Améliorer la démarche prévention du risque amiante au regard des retours d'informations</p> <p><i>(Suite 2/2)</i></p>	<p>Suivi, contrôle des expositions</p> <p>Le programme des mesures d'empoussièrement réalisée par les organismes accrédités amiante</p> <p><u>Avant les travaux</u></p> <p>Vérification de la présence d'amiante dans les matériaux impactés par l'opération / vérification de l'état de dégradation des matériaux amiantés / Validation des moyens de protection collective / Validation des choix des EPI / Vérification du niveau d'empoussièrement des processus lors du chantier test.</p> <p><u>Pendant les travaux</u></p> <p>Vérification du niveau d'empoussièrement des processus et des phases opérationnelles, vérification du respect de la VLEP, vérification de l'efficacité des MPC, vérification de l'absence de pollutions.</p> <p><u>Après les travaux</u></p> <p>Vérification de l'absence de pollutions</p> <ul style="list-style-type: none"> Passer commande à un organisme accrédité Analyser les rapports d'analyse Exploitation des fiches d'exposition <p>...</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.
<p>Planifier le maintien des compétences des salariés en prévention des risques liés aux interventions amiante</p>	<p>Les compétences attendues par catégories de travailleurs et type d'opérations</p> <ul style="list-style-type: none"> Les travailleurs, les fonctions, les limites de fonctions Les compétences nécessaires à l'exécution d'intervention amiante Les formations « Amiante » Les autres formations liées à la prévention ... <p>Les dispositifs de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> Les types de formations, durées, fréquences selon les publics ... <p>Le suivi des compétences du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> Les formations préalables Les actualisations des compétences Les ¼ d'heure sécurité ... 	<p>Modalité à distance possible</p> <p>Mise en application lors d'une intersession avec appropriation des apports de la formation dans le contexte de l'entreprise.</p>

COMPETENCES	SAVOIRS ASSOCIES	MODALITES PEDAGOGIQUES
<p>Se référer aux exigences des réglementations en vigueur</p>	<p>Les exigences amiante de la réglementation « travail » L'interdiction de l'amiante</p> <p>La prévention du risque amiante et des autres risques afférents à l'intervention Risques électriques, Risques chimiques, Posture et efforts, vibrations, Contraintes thermiques, Hygrométrie, Bruit, Proximité de réseaux sensibles enterrés et aériens, Anoxie, Chute de hauteur, Ensevelissement, Coactivité, Circulation d'engins ...</p> <p>Protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs Fiche d'exposition à l'amiante Attestation d'aptitude médicale au poste de travail Formation à la sécurité du personnel au poste de travail Attestation d'exposition au départ de l'entreprise Droit de retrait en cas de danger grave et imminent Les dispositions pénales encourues par l'employeur en cas d'infraction à ses obligations de prévention des risques, santé et sécurité vis à vis des travailleurs Les documents exigibles ...</p>	<p>Modalité à distance possible</p> <p>- Réalisation d'un travail préparatoire en amont donnant lieu à des corrections, mise en discussion au sein du groupe en présentiel ou à distance.</p> <p>Et / Ou</p> <p>- Mise en application lors d'une intersession avec appropriation des apports de la formation dans le contexte de l'entreprise.</p>
	<p>Les exigences amiante de la réglementation « santé »</p> <p>Les exigences liées à l'exposition à l'amiante de la population, notamment les obligations des propriétaires d'immeubles bâtis concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante et le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante, ainsi que la limite de ces repérages</p> <p>Les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante en place et de communication des résultats aux entreprises intervenantes ;</p> <p>Les obligations des armateurs de navires français concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante Documents exigibles associés ...</p>	
	<p>Les exigences amiante de la réglementation « environnement »</p> <p>Réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés Documents exigibles associés ...</p>	

Annexe C - Référentiel de compétences de l'encadrant de chantier en sous-section 4

DC1 - CONDUIRE L'INTERVENTION EN COHERENCE AVEC LA DEMARCHE DE PREVENTION DU RISQUE AMIANTE		
COMPETENCES	SAVOIRS ASSOCIES	MODALITES PEDAGOGIQUES
Identifier le risque amiante et ses effets	<p>Le risque amiante Les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes Les maladies professionnelles, les systèmes de réparation (AT/MP, FIVA, FCAATA) L'effet synergique du tabagisme L'utilisation de l'amiante dans le secteur d'activité de l'entreprise concernée (industrie, BTP dont le génie civil, réparation navale) Les produits, matériels et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante Les produits ou procédés de substitution à l'amiante ...</p>	<p>Modalité à distance possible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un travail préparatoire en amont donnant lieu à des corrections, mise en discussion au sein du groupe en présentiel ou à distance. ou - Mise en application lors d'une intersession avec appropriation des apports de la formation dans le contexte de l'entreprise.
Coordonner les actions des acteurs internes et externes intervenants sur le champ de la santé et sécurité lors de l'intervention amiante	<p>Les acteurs nécessaires à la mise en œuvre, au suivi et au contrôle d'une démarche de prévention du risque amiante opérationnelle Les différents acteurs internes et externes à l'entreprise Les motivations, les objectifs des différents acteurs Les enjeux et les différents niveaux de décision Encadrement, Instances représentatives du personnel, salarié compétent en prévention des risques professionnels, médecin du travail, Les différents intervenants, leurs rôles et missions : Direccte, Carsat, CGSS, CRAMIF, CEREMA, DREAL, organismes de formation, organismes accrédités (prélèvement, analyse), CSTMD... ...</p>	<p>Modalité à distance possible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un travail préparatoire en amont donnant lieu à des corrections, mise en discussion au sein du groupe en présentiel ou à distance. ou - Mise en application lors d'une intersession avec appropriation des apports de la formation dans le contexte de l'entreprise.
Assurer la mise en œuvre opérationnelle du mode opératoire en phase de préparation de l'intervention amiante	<p>Déroulement d'une intervention amiante Préparation du chantier, réalisation des travaux, repli du chantier Restitution de la zone après travaux, opérations ultérieures.</p> <p>Préparation du matériel, des affichages, balisages et informations en lien avec l'évaluation initiale des risques Respect du/des processus définis : matériau, technique, MPC Retour d'expérience : chantier test, rapports de prélèvement, document unique... Contexte de l'intervention Les phases opérationnelles Travaux réalisés dans le cadre d'opérations de BTP soumises à coordination SPS ou exécutés par des entreprises extérieures Analyse critique d'un repérage de l'amiante Marquage des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante</p> <p>Vérification de la cohérence des ressources Les compétences des équipes intervenantes / formation adaptée du personnel Adéquation du matériel Adéquation de l'organisation de l'intervention à l'environnement du chantier ...</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.
Conduire l'intervention amiante en	<p>Organisation de la prévention sur le chantier en lien avec le mode opératoire</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte par expérimentation ;

<p>maintenant le niveau de prévention et de protection exigé</p>	<p>Conduite de travaux et mise en œuvre des méthodes de travail validées lors de la mise en œuvre des processus et des phases opérationnelles.</p> <p>Les différentes méthodes de travail adaptées Les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante (travail robotisé, en système clos, imprégnation à cœur, utilisation d'agent mouillant, démontage, déconstruction) Utilisation, maintenance, entretien des équipements de protection collective ; Utilisation, maintenance et entretien les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés en prenant en compte des limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées en tenant compte des critères externes ayant une influence sur le métabolisme (chaleur, humidité, pénibilité du travail ...) ...</p> <p>Aéraulique d'un chantier Définitions, principes, moyens techniques et matériels pour maîtriser et contrôler l'aéraulique du chantier ; ...</p> <p>Organisation du travail Le suivi des expositions Organisation quotidiennes et durée de vacation, temps de pause, de récupération... Mise en œuvre de la traçabilité des durées de travail et de récupération Les conditions et des caractéristiques particulières du travail Les mesures correctives nécessaires à la bonne réalisation des chantiers ...</p> <p>Transmission et suivi des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement Les consignes relatives aux conditions d'utilisation, ainsi que l'entretien et le remplacement des EPI Les consignes relatives aux conditions d'utilisation et de maintenance des matériels et équipements utilisés Les procédures d'entrée et de sortie de zone Les procédures de décontamination du personnel, des équipements et des déchets, Les procédures adaptées et spécifiques de l'activité exercée pour la préparation, la conduite et la restitution de la zone après travaux Les procédures de conditionnement, d'étiquetage, d'entreposage, d'évacuation et d'élimination des déchets Les procédures de contrôle de l'empoussièrement ; ...</p>	<p>- Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.</p>
<p>Se référer aux documents exigibles afin de sécuriser ses décisions tout au long de l'intervention amiante (1/2)</p>	<p>Les documents exigibles lors de l'intervention amiante Mode opératoire, Consignes relatives aux conditions d'utilisation, notamment d'entretien et de remplacement des EPI, Registre d'affectation des EPI, Plan, croquis, notice de poste, Notices et consignes d'utilisation des matériels, Documents des conditions de restitution du matériel loué, Registre de vérification des installations et matériels, Procès-verbaux de consignation, Fiches de données de sécurité de produits chimiques, Registre de contrôle du confinement, Registre des contrôles d'empoussièrement ...</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.</p>
<p>Se référer aux documents exigibles afin de sécuriser ses décisions tout au long de</p>	<p>Tous documents permettant le repérage des matériaux contenant de l'amiante : Documents exigibles sur des immeubles bâtis (rapports de repérages exhaustifs, diagnostics réalisés suivant les exigences de la norme NF X 46-020 « Repérage amiante – Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie »)</p>	<p>Modalité à distance possible Mise en application lors d'une intersession avec appropriation des apports de la formation dans le contexte de l'entreprise.</p>

l'intervention amiante <i>(Suite 2/2)</i>	<p>Documents exigibles lors de toute opération sur des navires. Etre capable d'effectuer l'analyse critique de ces documents et de les utiliser pour évaluer les risques</p> <ul style="list-style-type: none"> Dossier technique Dossier technique amiante DTA Fiche récapitulative Diagnostics amiante Rapport de repérage avant travaux ou démolition Rapports d'analyse de MCA Rapport de prélèvement d'air et d'analyse Diagnostic déchets Cartographie du BRGM: Les régions comportant des terrains amiantifères Plan de récolement Dossiers de l'ouvrage exécuté (enrobés) Tout document équivalent ... 	
Conduire l'intervention amiante en situations de travail dégradées et/ou d'urgence	<p>Les situations</p> <ul style="list-style-type: none"> Les situations de travail dégradées Les situations d'urgence sur chantier « amiante »: les accidents, incidents ... <p>Les moyens à mettre en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> Les principes de la formation à la sécurité appliqués à une intervention amiante. Les moyens matériels, les moyens humains Les procédures et consignes d'urgence : les consignes, les destinataires, les documents utilisables La communication en cas d'urgence (moyens techniques, moyens humains) Enregistrement et remontée d'information ... 	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.

COMPETENCES	SAVOIRS ASSOCIES	MODALITES PEDAGOGIQUES
<p>Expliquer et vérifier le respect par les opérateurs du mode opératoire, des consignes, des procédures et des informations liées à la prévention des risques</p>	<p>Les explications et les vérifications</p> <p>Risques spécifiques à l'intervention Transmission et contrôle de la mise en œuvre des méthodes et procédures adaptées à ces risques spécifiques Rappel des consignes relatives aux conditions d'utilisation et de maintenance des équipements notamment leur entretien et leur remplacement Procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets Conduites à tenir lors de situations d'urgence ...</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.
<p>Transmettre les informations enregistrées nécessaires à l'amélioration de la démarche prévention du risque amiante</p>	<p>La démarche globale de prévention, une démarche d'amélioration continue Transmission des retours d'expérience</p> <p>Mise en œuvre de la traçabilité des interventions amiante</p> <ul style="list-style-type: none"> Les enjeux liés à la traçabilité des opérations Les procédures de contrôle en cours de chantier (notamment mesures d'exposition, étanchéité, rejets et atmosphère de la zone de travail, moyens de décontamination) Le suivi, le contrôle et la traçabilité des actions <p>Renseignement des documents et registres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Registre de vérification des installations et matériels - Procès-verbaux de consignation - Registre du personnel - Registre d'affectation des EPI - Registre de contrôle du confinement - Registre des contrôles d'empoussièrement - Registre des déchets, BSDA - ... <p>Traçabilité des expositions</p> <p>Le programme des mesures d'empoussièrement réalisé par les organismes accrédités amiante</p> <p><u>Avant les travaux</u> Présence d'amiante dans les matériaux impactés par l'opération / état de dégradation des matériaux amiantés / niveau d'empoussièrement des processus lors du chantier test.</p> <p><u>Pendant les travaux</u> Niveau d'empoussièrement des processus et des phases opérationnelles, respect de la VLEP, l'efficacité des MPC, l'absence de pollutions.</p> <p><u>Après les travaux</u> Absence de pollutions ...</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.

DC3 - VERIFIER LA CONFORMITE REGLEMENTAIRE DES ACTIONS ENGAGEES TOUT AU LONG DE L'INTERVENTION

COMPETENCES	SAVOIRS ASSOCIES	MODALITES PEDAGOGIQUES
<p>Se référer aux exigences de la réglementation en vigueur</p>	<p>Les exigences amiante de la réglementation « travail » L'interdiction de l'amiante</p> <p>La prévention du risque amiante et des autres risques afférents à l'intervention Risques électriques, Risques chimiques, Posture et efforts, vibrations, Contraintes thermiques, Hygrométrie, Bruit, Proximité de réseaux sensibles enterrés et aériens, Anoxie, Chute de hauteur, Ensevelissement, Coactivité, Circulation d'engins ...</p> <p>Protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs Fiche d'exposition à l'amiante Attestation d'aptitude médicale au poste de travail Attestation d'exposition au départ de l'entreprise Formation à la sécurité du personnel au poste de travail Droit de retrait en cas de danger grave et imminent Les dispositions pénales encourues par l'employeur en cas d'infraction à ses obligations de prévention des risques, santé et sécurité vis à vis des travailleurs Les documents exigibles ...</p>	<p>Modalité à distance possible</p> <p>- Réalisation d'un travail préparatoire en amont donnant lieu à des corrections, mise en discussion au sein du groupe en présentiel ou à distance. Et / Ou -Mise en application lors d'une intersession avec appropriation des apports de la formation dans le contexte de l'entreprise.</p>
	<p>Les exigences amiante de la réglementation « santé » Les exigences liées à l'exposition à l'amiante de la population, notamment les obligations des propriétaires d'immeubles bâtis concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante et le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante, ainsi que la limite de ces repérages Les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante en place et de communication des résultats aux entreprises intervenantes ; Les obligations des armateurs de navires français concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante Les documents exigibles ...</p>	
	<p>Les exigences amiante de la réglementation « environnement » Réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés Les documents exigibles ...</p>	

Annexe E - Référentiel de compétences du travailleur cumulant les fonctions en sous-section 4

DC1 - CONCEVOIR ET ORGANISER LA DEMARCHE DE PREVENTION DU RISQUE AMIANTE		
COMPETENCES	SAVOIRS ASSOCIES	MODALITES PEDAGOGIQUES
<p>Identifier le risque amiante et ses effets</p>	<p>Le risque amiante Les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes ; Les maladies professionnelles, les systèmes de réparation (AT/MP, FIVA, FCAATA) ; L'effet synergique du tabagisme ; L'utilisation de l'amiante dans le secteur d'activité de l'entreprise concernée (industrie, BTP dont le génie civil, réparation navale) ; Les produits, matériels et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ; Les produits ou procédés de substitution à l'amiante ;</p>	<p>Modalité à distance possible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un travail préparatoire en amont donnant lieu à des corrections, mise en discussion au sein du groupe en présentiel ou à distance. <p>Et / Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en application lors d'une intersession avec appropriation des apports de la formation dans le contexte de l'entreprise.
<p>Mobiliser tous les acteurs internes et externes nécessaires à la mise en place d'une démarche de prévention du risque amiante opérationnelle</p>	<p>La démarche de prévention préconisée par l'institution en respectant les valeurs essentielles et les 8 bonnes pratiques</p> <p>Les acteurs nécessaires à la mise en place d'une démarche de prévention du risque amiante opérationnelle Le management de la prévention, implication les différents acteurs ; Les différents acteurs internes et externes à l'entreprise ; Les motivations, les objectifs des différents acteurs ; Les enjeux et les différents niveaux de décision ; Encadrement, Instances représentatives du personnel, salarié compétent en prévention des risques professionnels, médecin du travail ; Les différents intervenants, leurs rôles et missions : Direccte, Carsat, CGSS, CRAMIF, CEREMA, DREAL, organismes de formation, organismes accrédités (prélèvement, analyse), CSTMD...</p>	<p>Modalité à distance possible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un travail préparatoire en amont donnant lieu à des corrections, mise en discussion au sein du groupe en présentiel ou à distance. <p>Et / Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en application lors d'une intersession avec appropriation des apports de la formation dans le contexte de l'entreprise.
<p>Exploiter les documents exigibles lors de toute intervention pour identifier le danger amiante</p>	<p>Les documents permettant le repérage des matériaux contenant de l'amiante Documents exigibles sur des immeubles bâtis (rapports de repérages exhaustifs, diagnostics réalisés suivant les exigences de la norme NF X 46-020 « Repérage amiante – Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie ») et son guide d'application GA X 46-034 Documents exigibles lors de toute opération ailleurs que dans les immeubles bâtis. Dossier technique / Dossier technique amiante DTA Fiche récapitulative Diagnostics amiante Rapport de repérage avant travaux ou démolition Rapports d'analyse de MCA Rapport de prélèvement d'air et d'analyse Diagnostic déchets Cartographie du BRGM : les régions comportant des terrains amiantifères Plan de récolement Dossiers de l'ouvrage exécuté (enrobés) Normes / Norme navires : NF X 46-101 / Norme matériel roulant ferroviaire : NF F 01-020 / Norme Aéronefs : PR NF L80-001 / Norme Repérage amiante environnemental Etude géologique des sols et des roches en place Mission et méthodologie : (PR) NF P94-001 / Norme installations industrielles : (PR) NF X 46-100 Tout document équivalent ...</p>	<p>Modalité à distance possible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un travail préparatoire en amont donnant lieu à des corrections, mise en discussion au sein du groupe en présentiel ou à distance. <p>Et / Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en application lors d'une intersession avec appropriation des apports de la formation dans le contexte de l'entreprise.

<p>Evaluer les risques liés à l'intervention amiante</p>	<p>Processus et évaluation initiale des risques Définition du/des processus : matériau, technique, MPC Estimation du niveau d'empoussièrement attendu du processus Utilisation des bases de données Scol@miante, Carto Retour d'expérience : 1^{er} chantier, rapports de prélèvement... Les phases opérationnelles Evaluation <i>a priori</i> des risques et mise à jour du Document Unique Contexte de l'intervention Travaux réalisés dans le cadre d'opérations de BTP soumises à coordination SPS ou exécutés par des entreprises extérieures Déroulement de l'opération : conception, préparation du chantier, réalisation des travaux, repli du chantier et restitution de la zone après travaux, opérations ultérieures. Les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante Exploitation des documents de repérage de l'amiante pour évaluer les risques par la connaissance des expositions ...</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.</p>
<p>Choisir des mesures de prévention sur la base des résultats de l'évaluation du risque amiante et en garantir la mise en œuvre</p>	<p>Les différentes étapes d'une démarche de prévention et principes généraux de prévention</p> <p>Choix des différentes méthodes de travail adaptées Les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle de l'empoussièrement Les nouvelles méthodes de travail et techniques : travail robotisé, en système clos, imprégnation à cœur, utilisation d'agent mouillant, déconstruction Choix, utilisation, maintenance, entretien des équipements de protection collective Choix, utilisation, maintenance et entretien des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés ; les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées en tenant compte des critères externes ayant une influence sur le métabolisme (chaleur, humidité, pénibilité du travail ...) ... Aéraulique d'un chantier Aéraulique d'un chantier, définitions, principes Moyens techniques et matériels pour maîtriser et contrôler l'aéraulique d'un chantier ... Choix d'une organisation du travail Le suivi des expositions : gestion et traçabilité des fréquences quotidiennes et durée de vacation, temps de pause ... Les conditions et les caractéristiques particulières du travail ... Rédaction et transmission des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement Les consignes relatives aux conditions d'utilisation, d'entretien et de remplacement, des EPI Les consignes relatives aux conditions d'utilisation, notamment d'entretien et de remplacement, et de maintenance des matériels des équipements de protection collective utilisés Procédure d'entrée et de sortie de zone Les procédures de décontamination du personnel, des équipements et des déchets Les procédures adaptées et spécifiques de l'activité exercée pour la préparation, la conduite et la restitution de la zone après travaux Les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets ... Intégration des choix dans le mode opératoire La rédaction La transmission pour avis et/ou validation Veille technique / Innovation technique ...</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.</p>

<p>Organiser les conduites à tenir dans les situations de travail dégradées et/ou d'urgence</p>	<p>Identification des situations Les situations de travail dégradées Les situations d'urgence sur chantier « amiante »: les accidents, incidents ...</p> <p>Les moyens à mettre en œuvre Les principes de la formation à la sécurité appliqués à une intervention amiante. Les moyens matériels, les moyens humains Les procédures et consignes d'urgence : les consignes, les destinataires, les documents utilisables La communication en cas d'urgence (moyens techniques, moyens humains) ...</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.</p>
<p>Communiquer la démarche prévention du risque amiante mise en œuvre</p>	<p>La communication</p> <p>Transmission et vérification de la bonne compréhension et de l'adhésion concernant les procédures opératoires ; Vérification de l'application : des consignes, des procédures et des modes opératoires établis, des conduites à tenir en cas de situations d'urgence</p> <p>Transmission du mode opératoire à l'inspecteur du travail, aux Carsat, Cramif et CGSS et, le cas échéant, à l'OPPBTB</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.</p>
<p>Améliorer la démarche prévention du risque amiante au regard des retours d'informations 1/2</p>	<p>La démarche globale de prévention, une démarche d'amélioration continue</p> <p>Organisation des retours d'expérience des équipes terrains</p> <p>Organisation des consultations des institutionnels : INRS, OPPBTB, Carsat...des instances représentatives du personnel et du médecin du travail</p> <p>Organisation de la traçabilité des interventions amiante Les enjeux liés à la traçabilité des opérations Les procédures de contrôle en cours de chantier (notamment mesures d'exposition, étanchéité, rejets et atmosphère de la zone de travail, moyens de décontamination) Le suivi, le contrôle et la traçabilité des actions Exploitation les documents et registres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document unique et plan d'actions associé - Modes opératoires et ses avenants éventuels - Plan de prévention ou PPSPS selon le cas - Mode opératoire, notice de poste - Plans, croquis, schémas des zones de traitement - Procédures de traitement détaillées - Notices et consignes d'utilisation des matériels et équipements - Documents des conditions de restitution du matériel loué - Registre de vérification des installations et matériels - Procès-verbaux de consignation - Fiches de données de sécurité de produits chimiques utilisés - Registre du personnel : contrat de travail / attestation d'aptitude médicale au poste / fiche d'exposition / attestation de compétence en cours de validité - Registre des visiteurs - Registre d'affectation des EPI - Registre de contrôle du confinement - Registre des contrôles d'empoussièrement, de qualité des rejets et de l'air respirable <p>Registre des déchets comprenant les certificats d'acceptation préalables (CAP) et bordereaux de suivi de déchets amiante (BSDA) ...</p>	<p>Modalité à distance possible</p> <p>Mise en application lors d'une intersession avec appropriation des apports de la formation dans le contexte de l'entreprise.</p>

<p>Améliorer la démarche prévention du risque amiante au regard des retours d'informations Suite 2/2</p>	<p>Suivi, contrôle des expositions Le programme des mesures d'empoussièrement réalisée par les organismes accrédités amiante <u>Avant les travaux</u> Vérification de la présence d'amiante dans les matériaux impactés par l'intervention / vérification de l'état de dégradation des matériaux amiantés / Validation des moyens de protection collective / Validation des choix des EPI / Vérification du niveau d'empoussièrement des processus lors du chantier test. <u>Pendant les travaux</u> Vérification du niveau d'empoussièrement des processus et des phases opérationnelles, vérification du respect de la VLEP, vérification de l'efficacité des MPC, vérification de l'absence de pollutions. <u>Après les travaux</u> Vérification de l'absence de pollutions Passer commande à un organisme accrédité Analyser les rapports d'analyse Exploitation des fiches d'exposition ...</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.</p>
<p>Planifier le maintien des compétences des salariés en prévention des risques liés aux interventions amiante</p>	<p>Les compétences attendues par catégories de travailleurs et type d'opérations Les travailleurs, les fonctions, les limites de fonctions Les compétences nécessaires à l'exécution d'intervention amiante Les formations « Amiante » Les autres formations liées à la prévention ... Les dispositifs de formation Les types de formations, durées, fréquences selon les publics ... Le suivi des compétences du personnel Les formations préalables Les actualisations des compétences Les ¼ d'heure sécurité ...</p>	<p>Modalité à distance possible Mise en application lors d'une intersession avec confrontation des apports de la formation au contexte de l'entreprise.</p>

DC2 - REALISER L'INTERVENTION AMIANTE DANS LE RESPECT DE LA DEMARCHE DE PREVENTION DU RISQUE AMIANTE

COMPETENCES	SAVOIRS ASSOCIES	MODALITES PEDAGOGIQUES
<p>Appliquer les méthodes de travail et les procédures garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement</p>	<p>Application des méthodes de travail lors de la mise en œuvre du/des processus et des phases opérationnelles.</p> <p>Les différentes méthodes de travail adaptées</p> <p>Les méthodes et techniques de travail et de réduction d'émission de fibres d'amiante : travail robotisé, en système clos, imprégnation à cœur, utilisation d'agent mouillant, démontage, déconstruction</p> <p>L'aéraulique d'un chantier, définitions, principes, moyens techniques et matériels pour maîtriser l'aéraulique d'un chantier ;</p> <p>L'utilisation, maintenance, entretien des équipements de protection collective ;</p> <p>L'utilisation, maintenance et entretien des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés en prenant en compte des limites d'efficacité des EPI, et les durées de port en continu recommandées en fonction des conditions de travail et des EPI utilisés</p> <p>...</p> <p>Les procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement</p> <p>Les consignes relatives aux conditions d'utilisation, notamment d'entretien et de remplacement, des EPI, y compris la détection des dysfonctionnements éventuels</p> <p>Les consignes relatives aux conditions d'utilisation et de maintenance des matériels et équipements utilisés ; y compris la détection des dysfonctionnements éventuels</p> <p>Les procédures de décontamination du personnel et des équipements, Les procédures adaptées et spécifiques de l'activité exercée pour la préparation, la conduite et la restitution de la zone après travaux</p> <p>Les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets</p> <p>...</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.
<p>Appliquer les conduites à tenir dans les situations de travail dégradées et/ou d'urgence</p>	<p>Les situations</p> <p>Les situations de travail dégradées</p> <p>Les situations d'urgence sur chantier « amiante »: les accidents, incidents, dysfonctionnement, doute sur la présence d'amiante non repéré</p> <p>...</p> <p>Les moyens à mettre en œuvre</p> <p>Les principes de la formation à la sécurité appliqués à une intervention amiante.</p> <p>Les moyens matériels, les moyens humains</p> <p>Les procédures et consignes d'urgence : les consignes, les destinataires, les documents utilisables</p> <p>La communication en cas d'urgence (moyens techniques, moyens humains)</p> <p>La remontée d'information</p> <p>...</p>	<p>Exploitation de la plateforme pédagogique incontournable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découverte par expérimentation ; - Mise en application d'acquis ; - Confrontation de savoirs théoriques avec des situations réalistes.

COMPETENCES	SAVOIRS ASSOCIES	MODALITES PEDAGOGIQUES
<p>Se référer aux exigences des réglementations en vigueur</p>	<p>Les exigences amiante de la réglementation « travail » L'interdiction de l'amiante</p> <p>La prévention du risque amiante et des autres risques afférents à l'intervention Risques électriques, Risques chimiques, Posture et efforts, vibrations, Contraintes thermiques, Hygrométrie, Bruit, Proximité de réseaux sensibles enterrés et aériens, Anoxie, Chute de hauteur, Ensevelissement, Coactivité, Circulation d'engins ...</p> <p>Protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs Fiche d'exposition à l'amiante Attestation d'aptitude médicale au poste de travail Formation à la sécurité du personnel au poste de travail Attestation d'exposition au départ de l'entreprise Droit de retrait en cas de danger grave et imminent Les dispositions pénales encourues par l'employeur en cas d'infraction à ses obligations de prévention des risques, santé et sécurité vis à vis des travailleurs Les documents exigibles ...</p>	<p>Modalité à distance possible</p> <p>- Réalisation d'un travail préparatoire en amont donnant lieu à des corrections, mise en discussion au sein du groupe en présentiel ou à distance.</p> <p>Et / Ou</p> <p>- Mise en application lors d'une intersession avec appropriation des apports de la formation dans le contexte de l'entreprise.</p>
	<p>Les exigences amiante de la réglementation « santé »</p> <p>Les exigences liées à l'exposition à l'amiante de la population, notamment les obligations des propriétaires d'immeubles bâtis concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante et le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante, ainsi que la limite de ces repérages</p> <p>Les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante en place et de communication des résultats aux entreprises intervenantes ;</p> <p>Les obligations des armateurs de navires français concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante Documents exigibles associés ...</p>	
	<p>Les exigences amiante de la réglementation « environnement »</p> <p>Réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés Documents exigibles associés ...</p>	

Public NON CONCERNE par la mise en œuvre de formations hybrides